

Grain de sel

Stabilité des impôts locaux et investissements

3ème Jazz Festival - Un piano dans la pinède



**UN PIANO
DANS LA PINEDE**

3^{ème} JAZZ FESTIVAL
LE GRAND VILLAGE PLAGE
CONCERTS GRATUITS
17-18-19 AOÛT 2015

- 3 For Swing "Hommage à Nat King Cole"
- Duo piano : Jeff Barnhart / Louis Mazetier
- Super Swing Project

Pour toute information 05 46 47 50 18

Le Grand
Village
ÎLE D'OLÉRON

Plage

RENOUVEAU AU PORT DES SALINES

SOMMAIRE



azureva
Vacances en terre de partage

Le logement :

- 129 appartements - 25 emplacements de camping.

La restauration :

- salle de restaurant climatisée
- salle d'animation climatisée (210 places)
- 1 piscine couverte et chauffée
- en journée : jeux aquatiques, excursions... en soirée : spectacles, soirée dansante, jeux...
- à proximité du village : sports nautiques, équitation...

AZUREVA Ile d'Oléron, c'est aussi :

- les repas en famille (mariages, anniversaires...),
- les séminaires, congrès, assemblées générales,
- les classes transplantées, les séjours groupes.



Si vous souhaitez organiser une manifestation : AZUREVA Ile d'Oléron
Route de la Giraudière - LE GRAND-VILLAGE-PLAGE
Tél. 05 46 47 53 02 Fax 05 46 47 43 62
oleron@azureva-vacances.com - azureva-vacances.com



U express

Le Grand Village Plage
Centre Commercial
05 46 47 50 11

Horaires d'été
Du lundi au jeudi : 8h30 - 20h00
Vendredi et samedi : 8h30 à 20h30
Dimanche : 8h30 - 20h00




U location **U BILLETTERIE**

LOUEZ UTILE ET PRATIQUE
La location de
véhicules utilitaires
et loisirs près de
chez vous




- Page 3 : Editorial
 - Page 4 : Budget de la commune
 - Page 5 : Urbanisme - Energ'I/O
 - Page 6 : Travaux et aménagements
 - Page 7 : Cimetière
 - Page 8 : Port des Salines
 - Page 9 : Ecole - Bibliothèque municipale
 - Page 10 : La lucarne du garde champêtre
- Cérémonies patriotiques**
- Page 11 : La plage
 - Page 12 : Les animations
 - Page 13 - 14 : Vie associative
 - Page 15 : Programme de l'été
 - Page 16 : Informations pratiques

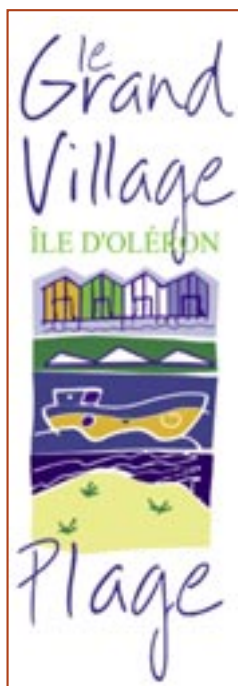


**Les 20 ans des pôles
Nature Charente
Maritime**

Pour les 20 ans d'existence des pôles Nature le département en lien avec l'éco-musée (géré par la Communauté de Communes) a sélectionné un programme de visites insolites du marais, de dégustations multi-sensorielles, d'ateliers scientifiques. Pour en découvrir les dates, consultez « le calendrier culturel et festif 2015 » disponible à l'office du tourisme et en mairie.



L'éditorial du Maire



Le budget municipal a été voté sans majoration de la part communale des impôts locaux, dont le taux est l'un des plus faibles de Charente-Maritime comme vous l'avez peut-être découvert à la lecture de l'enquête effectuée par l'hebdomadaire Le Littoral.

Cela a été possible grâce à la réduction des coûts de fonctionnement. Il n'empêche, la baisse des dotations est une difficulté, voire une catastrophe pour les petites communes, ainsi qu'en témoigne l'étude de l'association des petites villes de France (APVF) publiée début juin.

Face à cette diminution brutale des ressources des collectivités locales, le comité directeur de l'Association des Maires de France (AMF) a d'ailleurs décidé, fait sans précédent, d'une mobilisation - locale et nationale - contre cette baisse pour alerter les pouvoirs publics et les habitants des incidences lourdes sur le tissu économique local et les services à la population.

Si nous sommes engagés dans la maîtrise des dépenses publiques en rationalisant et modernisant notre gestion, cette diminution de nos ressources financières, qui s'élève à 37500 euros depuis 2013, fragilise l'investissement. A cela s'ajoutent les transferts de charges, notamment avec la réforme des rythmes scolaires, et l'inflation normative. A titre d'exemple, la commune doit acheter une cellule de refroidissement pour la cantine scolaire, achat dont l'utilité ne se justifie que par la réglementation ! Il a fallu aussi, à regret, restreindre sensiblement le volume des subventions versées aux associations culturelles et sportives.

Ces efforts ont été accomplis également pour préserver notre capacité d'investissement, qui reste modeste et nous oblige à contracter un petit emprunt (50 000 euros) afin de financer l'achat de matériels indispensables et réaliser les aménagements prévus en 2015.

Le 19 mai dernier, le conseil municipal a voté à l'unanimité une motion plaçant la commune de Grand Village en dehors de la zone TAFTA, motion essentiellement citoyenne au-delà de tous les clivages politiques. Le TAFTA (Transatlantic Free Trade Area)

désigne le traité de libre-échange que l'Union européenne et les Etats-Unis négocient actuellement dans le plus grand secret. Si l'objectif premier est de créer un libre marché entre les Etats-Unis et l'Europe, ce qui peut s'entendre, il vise à réduire les barrières dites non « tarifaires », c'est à dire les normes réglementaires de nature sociale, sanitaire, environnementale, financière, économique, et permettre aux grandes entreprises d'attaquer devant une juridiction privée les Etats ou les collectivités locales qui ne se plieraient pas à ces exigences de dérégulation. La motion que nous avons adoptée est un acte symbolique pour dénoncer l'opacité et le caractère non-démocratique des discussions et appeler chacun à la vigilance en suivant l'évolution des négociations qui génèrent déjà beaucoup d'inquiétudes et de réticences dans les opinions publiques européennes.

Cette première année de mandature a permis de concrétiser les grandes actions de notre programme : la mise en place de la mutuelle (permanence mensuelle organisée en mairie), l'amélioration du pluviel qui aboutira à un schéma directeur de sa gestion et la stabilité des impôts. La préparation de la saison estivale est bien avancée avec les aménagements au Port des Salines, qui a vu s'installer un nouveau saunier, le transfert de l'office du tourisme, la réfection de la place, le fleurissement et la propreté de la commune.

Un calendrier des festivités estivales est à votre disposition en mairie ; il témoigne de la richesse des animations proposées et du dynamisme des associations. Avec en point d'orgue la troisième édition d'Un piano dans la pinède dont la qualité et la notoriété grandissante sont reconnues et récompensées par la subvention accordée cette année par le Conseil Départemental.

A toutes et à tous, un bel été et de bonnes vacances.

Patrice ROBILLARD



Rencontre avec les élus vendredi 18 septembre, salle polyvalente à 18h30.

BUDGET DE LA COMMUNE

Lors du vote du budget le 2 avril en conseil municipal, il a été décidé à l'unanimité que la part communale des impôts locaux ne serait pas augmentée. Il s'agit de la part communale de la taxe d'habitation, de la taxe foncière bâti et de la taxe foncière non bâti.

Depuis 2012, les taux d'imposition sont les suivants :

Taxe d'habitation 7,75

Taxe foncière bâti 26,29

Taxe foncière non bâti 56,27

Le budget primitif a été voté le 2 avril et une décision modificative dont voici le détail,

Les investissements prévus en 2015 :

• Agencement locaux APC/office du tourisme	5 700,00
• Agencement mairie	8 046,38
• Toilettes Port des Salines	43 000,00
• Renforcement structures salle polyvalente	7 500,00
• Réseau informatique mairie	1 800,00
• Columbarium	8 500,00
• Scène couverte pour manifestations	5 000,00
• Signalisation	5 800,00
• Matériel informatique	1 200,00
• Tracteur-tondeuse	5 500,00
• Gestion chauffage mairie-école	4 500,00
• Cellule de refroidissement cantine	3 500,00
• Aménagement place APC/ office de tourisme	12 000,00
• Epareuse pour tonte	26 400,00

La commune s'est acquittée d'une première échéance de 107 500 € pour les travaux de la traverse de Trillou.

Pour mémoire : depuis le 1er avril 2014, la gestion du Camping Les Pins a été confiée, dans le cadre d'une procédure de délégation de service public, à un délégataire, la SARL Copin.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Désignation	Budget	Désignation	Budget
Charges à caractère général	507736,54	Atténuations de charges	8 000,00
Charges de personnel et frais assimilés	582 550,00	Produits des services, domaine et ventes diverses	43 970,00
Atténuations de produits	112 932,00	Impôts et taxes	766 046,00
Autres charges de gestion courante	120 300,00	Dotations, subventions et participations	281 755,00
Charges financières	27 171,23	Autres produits de gestion courante	197 200,00
Charges exceptionnelles	52 472,00	Excédent de fonctionnement reporté	331 158,89
Virement à la section d'investissement	207 087,87	Produits exceptionnels	1 500,00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	19 379,95		
TOTAL DES DÉPENSES	1 629 629,89	TOTAL DES DÉPENSES	1629 629,89

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Désignation	Budget	Désignation	Budget
Emprunts et dettes assimilés	142 334,88	Dotations, fonds divers et réserves	91 049,19
Immobilisations incorporelles	7 918,04	Subventions d'investissement reçues	18 000,00
subventions d'équipement versées	115 042,00	Emprunts et dettes assimilés	76 800,00
Immobilisations corporelles	149 667,56	Excédent d'investissement reporté	2 645,47
Opérations patrimoniales	12 671,47	Virement de la section de fonctionnement	207 087,87
		Opérations d'ordre de transfert en section	19 379,95
		Opérations patrimoniales	12 671,47
TOTAL DES DÉPENSES	427 633,95	TOTAL DES DÉPENSES	427 633,95

LOI LITTORAL

Modification n°3 du Plan local d'urbanisme : avis défavorable de l'Etat. Permis de construire particulier : même sentence. Quelle en est la raison ? La loi Littoral.

Après des années d'application souple de cette loi par les services de l'Etat, on assiste à un brusque raidissement, ce qui rend désormais problématique tout projet de construction ou d'urbanisation car la loi littoral concerne l'ensemble de la commune et de l'île d'Oléron. La loi littoral répond à la volonté d'une planification (SCOT et PLU) au service de l'aménagement durable des territoires littoraux. Le grand principe est de réaliser l'extension de l'urbanisation en continuité des agglomérations et villages existants

ou sous forme de hameaux nouveaux intégrés à l'environnement afin de lutter contre le mitage, de gérer l'espace de manière économe, donc d'améliorer la qualité du paysage urbain et préserver les espaces encore naturels, principaux facteurs d'attractivité du littoral.

Le principe est simple, son application concrète compliquée car sujette à interprétations quand la terminologie est fluctuante dans ses définitions. Deux exemples concrets concernant Grand Village à l'origine de deux avis défavorables : quelles sont les limites de l'agglomération et sur quel critère considère-t-on qu'une unité foncière n'est pas en continuité avec l'agglomération ? Qu'est-ce qu'un village ?

Ainsi la modification 3, qui concerne l'ajustement du périmètre de la ZAC de Trillou qui avait reçu un avis favorable du commissaire-enquêteur, a-t-elle été refusée par les services de l'Etat parce que ces zones à urbaniser ne sont pas en continuité avec un village. Il a donc fallu apporter la preuve que Trillou était bien un village selon la définition qu'en donne la loi littoral ! Après des mois de procédure et de réunions, cette modification semble pouvoir aboutir. Mais concernant la commune et plus particulièrement Trillou perdure l'interrogation sur la possibilité d'une urbanisation future. La loi littoral fait que des terrains constructibles sont inconstructibles !

URBANISME

Pendant des décennies, l'urbanisation non maîtrisée a engendré une banalisation du territoire.

Parmi les ambitions fortes du SCOT (Schéma de cohérence territoriale) du Pays Marennes Oléron approuvé en 2005 a été actée la volonté de stopper cette atteinte à l'authenticité du territoire. Il préconise l'application dans le PLU de la charte architecturale, ce qui est le cas à Grand Village.

Comme chacun peut le remarquer, la tendance actuelle est d'habiller les clôtures en panneaux de bois, brise-vue... alors même que la charte architecturale souligne l'importance de l'impact des « limites du chez-soi » dans le paysage. Généralement les propriétaires le font de bonne foi, ignorant qu'existe une réglementation concernant les clôtures dans le PLU :

- Zone UA : Clôture donnant sur l'espace public, 2,20 m maxi de hauteur, mur plein enduit ou en pierre. En limite séparative : mur bahut de 1/3 de la hauteur surmonté d'une grille.
- Zone UB et UC : Clôture donnant sur l'espace public : 1,40 m maxi de hauteur, mur plein enduit ou grillage vert tendu sur piquets métalliques et soubassement de 0,20 m maximum. En limite séparative, hauteur maximum 1,60m, mur bahut 0,60 m de hauteur surmonté d'une grille ou d'un grillage plastifié vert sur piquets métalliques et soubassement de 0,20 m maximum.

Dans tous les cas, les clôtures seront

perméables en zones submersibles afin de faciliter l'écoulement des eaux.

L'île est entièrement classée et soumise à la « Loi Littoral », de ce fait, nous vous rappelons que pour TOUS LES TRAVAUX que vous seriez amenés à effectuer à l'extérieur de vos propriétés, y compris pour une clôture, vous devez déposer en mairie une déclaration préalable (DP), une autorisation de travaux (AT), ou un permis de construire (PC) suivant la nature des travaux prévus. Vos demandes sont examinées en mairie, en votre présence (sur rendez-vous), si vous le souhaitez, par la commission d'urbanisme de la Communauté de Communes de l'île d'Oléron.

De plus, veuillez noter que :

- . les clôtures comprenant des brise-vues ou des claustras sont interdites.

- . les trottoirs verts (couverts par des herbes) doivent impérativement rester verts et ne pas être recouverts de gravillons, ciment, bitume etc...

- . les abris de jardins en structure légère ne doivent pas être vus du domaine public.

Il serait fort souhaitable que les murs de clôtures pleins donnant sur le domaine public soient tous enduits conformément aux prescriptions du Plan Local d'Urbanisme (PLU).

Vous pouvez consulter en ligne sur le site de la Communauté de Communes ce rappel de la réglementation.



Réduisez vos factures d'énergies grâce au nouveau programme «Energ'IO» de la communauté de communes de l'île d'Oléron.

Un conseiller info Energie est à votre service tous les mardis à la maison des entreprises de Chéray, à St Georges d'Oléron. Pour tous renseignements, appelez le conseiller énergie de la Communauté de Communes au 05 49 08 24 24

Le marché

Au marché du centre ville, fruits et légumes, fromages, pain et viennoiseries ainsi, bien sûr, que des huîtres et un rayon poissonnerie vous attendent. De nouveaux stands de plats cuisinés : cuisine créole, pâtisserie et autres ont rejoint les habituels commerçants. Le marché est ouvert tous les jours jusqu'à la fin du mois de septembre et tous les mercredis le reste de l'année.

Le chemin rural situé entre la route du Jard et le chemin des vallées n'avait pas de dénomination, ce qui pouvait poser un problème aux riverains pour la réception du courrier et des livraisons. Un nom lui a été donné par le conseil municipal : le chemin de la lizardre .

TRAVAUX

Cet hiver, l'équipe technique de la commune a profité du répit donné par la tonte pour effectuer un certain nombre de travaux et de réparations. Des élagages indispensables ont été faits : pins parasols et arbres de la mimoseraie.

Le printemps ayant alterné pluie et soleil, cela a favorisé la pousse de l'herbe. Comme nous avons fait le choix de faire effectuer un maximum de travaux par l'équipe technique de la commune, certaines tontes ont pris un peu de retard, d'autant que notre matériel est insuffisant et vieillissant. Le tracteur et l'épareuse (bras mobile) datent de 1986. Leur passage au contrôle technique a révélé de grosses faiblesses. Face aux devis de réparation, nous avons décidé de changer l'épareuse (coût 26000 €) et de faire réaliser les réparations et changements nécessaires sur le tracteur (coût 10000 €).

Par ailleurs, la commune ne dispose que d'une seule tondeuse autoportée. Nous allons en acquérir une deuxième, matériel professionnel qui permettra de tondre plus rapidement les trottoirs verts et les grandes surfaces (coût 5300 €). Les débroussailleuses, bien sollicitées, sont parties en révision et la nécessité d'en renouveler une est apparue, ce qui va être fait. Un

broyeur de végétaux a été acheté en décembre, il a permis d'utiliser les branches habituellement emportées à la déchetterie. Ce broyat est répandu sur les massifs, remplaçant avantageusement les toiles plastiques longtemps utilisées.

L'embellissement de la ville, le fleurissement des massifs et l'entretien des trottoirs verts est toujours au centre de nos préoccupations. La tonte se fait désormais par secteurs, même si quelquefois les axes principaux, vitrine de la commune bénéficient d'un traitement de faveur. Des semis ont été effectués. Ils n'ont pas toujours levé, malgré un arrosage presque quotidien, certaines plantes n'ont pas accepté leur transplantation. D'autres massifs ont changé d'aspect pour notre plus grand plaisir. Nous continuons nos efforts.

Nous poursuivons la remise en état de l'évacuation des eaux pluviales. Après le nettoyage des conduites et fossés dans le vieux bourg et la zone artisanale l'an passé, nous avons fait curer le chenal des Allassins à Trillou. Cela termine la remise en état de toute cette partie de la commune quant à l'évacuation du pluvial. La suite est le nettoyage du fossé le long de la route des Salines et de la piste cyclable

afin de favoriser l'évacuation des eaux du centre et du Pré Carré.

Les pieds des arceaux soutenant la salle polyvalente étaient très abîmés, l'âge et le climat les avaient dégradés. Leur réparation était devenue indispensable. Une société spécialisée dans ce type de bâtiment et de matériau est intervenue en juin (Coût 5900 €).

Zac des grandes landes :

L'agence postale communale et un local contigu vide ont été réaménagés par l'équipe technique de la commune afin de pouvoir accueillir l'Office du tourisme. Celui-ci, passant sous la compétence de la communauté de communes, devait intégrer des locaux indépendants de la mairie (Coût total des travaux 5000 €).

Dans le même temps, La Poste a équipé notre agence communale de nouveau mobilier, plus pratique et au look plus actuel.

Toujours dans la zac des grandes Landes, la placette est en cours de réaménagement. La société Eurovia a démoli deux massifs d'arbustes et a refait le sol (coût total 9000 €). La place sera équipée de bancs, afin de lui donner un aspect plus convivial et d'en faire un lieu de promenade et de rencontre.



BRÈVES

Merci à ceux qui sont venus, pendant ce printemps, anonymement, porter quelques plantes, boutures ou plants de fleurs au dépôt communal. Elle seront utilisées au mieux pour le plaisir de tous. Merci à ceux qui sèment ou plantent des fleurs dans les jardinières des bords de rue.

L'effacement des réseaux électriques et téléphoniques rue des

roseaux est terminé. De nouveaux lampadaires plus économiques ont été installés à cette occasion (coût 16.000 €)

Bonne nouvelle : après avoir réétudié le dossier afin de ne faire que les travaux nécessaires, le SDEER (Syndicat Départemental d'Électrification et d'Équipement Rural) a réduit son devis d'amélioration de l'éclairage public à 183.000 € dont

toujours la moitié à sa charge. La subvention de l'ADEME et de la région est acquise à hauteur de 15.000 €. Coût final pour la commune 79.000 € payable en plusieurs annuités. Les économies générées dès cette année permettront de rembourser cette somme avant d'entraîner de réelles économies. Les travaux devraient débuter en septembre et l'extinction nocturne dès octobre.

CIMETIÈRE COMMUNAL

Le règlement intérieur et les tarifs des différentes concessions qui étaient en vigueur depuis plus de 10 ans ont été remis à jour.

L'ancien dépositaire communal a été démolí afin de récupérer éventuellement une ou deux concessions, de dégager et réaménager le coin point d'eau en y ajoutant un bac pour le nettoyage des plaques ou autre et un endroit pour les conteneurs de déchets.

Le columbarium d'origine étant entièrement occupé, ont été construites par les « Pompes

funèbres et marbrerie oléronaises » deux extensions pyramidales en granit comportant en tout 18 nouvelles cases pour une somme de 8415 € TTC (y compris le pupitre du jardin du souvenir et un banc en granit).

Il est aussi prévu une réorganisation et une mise au norme du jardin du souvenir.

Désormais :

- le tarif d'une concession pour 30 ans est de 500 €, pour 50 ans de 800 €. Ces deux durées sont renouvelables.



- le tarif d'une case de columbarium pour 2 urnes et pour une durée de 15 ans est de 350 €. Cette durée est renouvelable.

- le tarif d'un cavurne pour 4 urnes et pour une durée de 15 ans est de 400 €. Cette durée est renouvelable.

EIFFEL À GRAND VILLAGE

Qui n'a pas été surpris de découvrir une immense grue métallique surplombant les toits de la commune ? Événement suffisamment rare dans le paysage pour ne pas le remarquer.

Cette présence marque le début du chantier de construction de l'annexe de l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), l'Océane. Cette structure spécifique recevra des personnes présentant des troubles cognitifs. Le projet devait se réaliser à l'origi-

ne dans l'enceinte du terrain du bâtiment existant.

Malheureusement, l'autorisation en a été refusée par la Préfecture en raison du PPRN (zone en risque léger d'incendie). Malgré les nombreuses démarches et discussions avec les services de l'Etat, les élus et l'Océane n'ont pu faire entendre leurs arguments. Il a fallu modifier le PLU pour permettre la construction, indispensable à l'EHPAD, rue des Grandes Landes. L'achèvement des travaux est prévu début 2016.



La structure accueillera 18 résidents.

PORT DES SALINES

Nouveaux commerces : La langrotte et Eden



L'année dernière « la Langrotte » avait vu le jour dans une des cabanes du Port des Salines : formule bar à huîtres avec crêpes, gaufres, produits et boissons typiquement oléronais. Cette année, la cabane a été relookée et

recueille déjà le succès qu'elle mérite.

La boutique EDEN est la nouvelle locataire de la cabane qui jouxte la Langrotte. Elle propose un bel assortiment de sacs, de cabas, d'étoles, de petits bijoux en coquillages et argent, de mobiles en coquillages. Agréable présentation et accueil charmant pour le bonheur des acheteurs.

Les boutiques sont ouvertes tous les jours.



Marché de producteurs

Depuis plus de 10 ans le marché des producteurs et artisans s'installe à partir du mois d'avril jusque fin octobre, tous les mercredis, de 9h30 à 18h, au Port des Salines. Quelques animations sont proposées durant l'été : le 17 juin, animation autour de la chèvre ; le 8 juillet, venez à la rencontre de Jean François, l'apiculteur ; le 15 juillet, petits et grands pourront venir s'amuser avec des jeux en bois ; le 26 août, Liliana expliquera tout sur l'élevage de gambas et les jeux en bois seront à nouveau présents sur le site ; le 2 septembre, Maurice le jardinier nous fera l'honneur d'être parmi nous pour nous faire partager sa passion des plantes et enfin le 16 septembre, Martine nous montrera comment cuisiner avec des fleurs .



LA SALORGE

Entièrement rénovée par le Conseil Départemental cet hiver, elle a repris vie grâce à Corinne Del Fabbro, James Robert et Olivier Anjard.

Corinne s'est attachée à la mise en valeur du sel, par des objets décoratifs parfaitement sélectionnés. Tout tourne bien sûr autour du sel ; ainsi, il est possible de passer du gros sel utilisé dans la cuisine traditionnelle au sel aromatisé au piment, aux senteurs tropicales (curcuma, gingembre, poivre de

Tchuli, « le coin du feu » conçu pour les grillades). Chaque jour de nouvelles idées de mélanges salés aux noms poétiques, concoctés par James, surgissent.

Une originalité inédite de la salorge : il est possible d'utiliser des testeurs pour découvrir et sélectionner le sel délicatement aromatisé que vous utiliserez dans vos plats. Les produits de décoration sont français et pour la plupart régionaux. Les petites bourriches ou cagettes détournées en objets

décoratifs permettent de faire des présentations innovantes en permanence.

Les sacs, les tabliers au logo de la salorge complètent le côté Déco. A noter également, les gâteaux, les nougats à la fleur de sel et les petits gâteaux « Apéro des Barjots » faits maison par l'équipe du Relais des Salines.

La Salorge est ouverte tous les jours en saison - le matin de 10h30 à 13h l'après midi de 14h15 à 18h

LA SALINE

Depuis son arrivée sur le site, Olivier Anjard n'a pas chômé... c'est le moins que l'on puisse dire.... Le travail était extrêmement conséquent car il fallait dans un premier temps parer au plus pressé ; c'est à dire remettre en état le circuit de préchauffage pour que l'eau circule correctement dans tous les carrés. La tâche a été rude, aussi une partie seulement a pu être faite, tout comme certains carrés. L'autre partie à refaire et entretenir occupera Olivier pour l'hiver prochain.

Les conditions climatiques sont un élément essentiel et déterminant pour la récolte (soleil 50% - vent

50%). Ces deux facteurs additionnés provoquent l'évaporation et ainsi sel et fleur de sel apparaissent. Une petite précision, le vent joue un rôle important dans la récolte de la fleur de sel.

Lorsqu'un marais salant est entretenu, les oiseaux reviennent, ce qui est en train de se produire actuellement. La vie reprend son cours et le marais son oxygène.

Précisions supplémentaires données par Olivier, concernant les tonnages de récolte de sel et fleur de sel : dans des conditions climatiques idéales, il serait possible de récolter de la fleur de sel tous les



jours et le gros sel tous les deux à trois jours. Les tonnages obtenus pour cette capacité de marais seraient de 30 à 35 tonnes pour le gros sel et 3 tonnes pour la fleur de sel...

Souhaitons à Olivier que le temps soit à la hauteur de ses espérances pour cette saison 2015.

Port des Salines

Le refluissement et les tailles se poursuivent. Les tontes se succèdent en essayant néanmoins de garder au site, à la demande du Conseil Départemental, son caractère de pôle nature.

Une cabane poubelles avec arrivée d'eau et évacuation a été construite par l'équipe technique pour dissimuler à la vue les containers qui stationnaient jusque là en bord de route.

Les toilettes classiques ont été remplacées par un bloc toilettes automatique Sagelec accessible aux handicapés. Ces travaux (34.000 €) ont été financés conjointement par la commune, la communauté de communes et le conseil départemental.

Le foyer rural a remplacé sa cabane de stockage de chaises et tables de fête, mais l'ancienne n'a pas été perdue. Elle a été démontée puis remontée et légèrement transformée par l'équipe technique. Elle est devenue une serre dans laquelle plantes et arbustes grandissent en attendant de rejoindre les différents massifs de la commune.

RECRUTEMENT DU SAUNIER

Le Port des Salines, classé Pôle Nature, appartient au Conseil Départemental. La gestion du site est assurée en partenariat avec la Communauté de Communes de l'île d'Oléron, pour l'écomusée et les barques, par la commune de Grand Village, qui a la charge de l'entretien du marais salant, du grenier à sel, des cabanes de valorisation de produits locaux, des sentiers en libre accès et celle du recrutement du saunier.

La convention entre la commune et le saunier Cédric Dhaud ayant expiré fin 2014, le Conseil Départemental, qui est désormais responsable du recrutement dans le cadre d'une convention quadripartite (C.D, CDC, commune et saunier) a lancé un appel à candidature pour développer la production salicole et la valorisation éco-

nomique et patrimoniale du Pôle Nature du Port des Salines courant décembre. Quatre candidatures ont été déposées début janvier et, à la suite des entretiens, la candidature de James Robert et Olivier Anjard a été retenue par les élus.

Une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) a été établie par le Conseil Départemental avec le nouveau saunier ; elle est assortie d'un cahier des charges et accompagnée d'une convention de gestion. Le saunier, outre la production et la commercialisation de sel, a la charge de la gestion et du fonctionnement du marais pédagogique et assure l'accompagnement des animations organisées par l'écomusée sur ce marais.

AFFAIRES SCOLAIRES

A l'école

Les effectifs du RPI et de l'école de Grand Village devraient rester stables l'an prochain.

L'équipe enseignante de Grand Village soutenue, pour la logistique, par l'équipe technique de la commune, a organisé cet hiver un magnifique carnaval pour le plus grand plaisir des enfants et des parents.

Les élèves de CM1 et CM2 du RPI sont partis une semaine en classe à la neige. Un projet monté par le directeur de l'école de St Trojan. Le soutien financier des mairies de Grand Village et St Trojan a contribué à la réalisation de ce projet. Nous espérons qu'il se renouvellera comme prévu tous les 2 ans afin que tous les enfants scolarisés dans le RPI puissent profiter une fois dans leur scolarité de cette expérience enrichissante.

La fête de fin d'année de l'école a eu lieu à Grand Village. Tous les enfants du RPI ont pu assister au



spectacle et profiter des jeux et goûters organisés par les enseignants et les parents.

Les ateliers péri-scolaires

Après un an de fonctionnement, nous pouvons tirer un premier bilan des ateliers péri-scolaires.

Ils ont concerné la quasi-totalité des élèves et leur durée de 45 minutes semble être le bon choix. Leur horaire, après la classe, correspond mieux aux besoins des grands qu'à ceux des élèves de petite section pour lesquels ce temps supplémentaire à l'école est fatigant. La qualité des interventions est satisfaisante pour tous, mais un effort doit être fait sur la communication du contenu.

Pour la prochaine année scolaire, les ateliers sont reconduits aux mêmes horaires, de 15h30 à 16h15. 4 fois par semaine. Ils resteront gratuits pour les familles.

A Grand Village, bien que soucieux de continuer à offrir des activités de qualité aux enfants, nous devons néanmoins en réduire le coût important pour la commune (21.000 €).

Nous ne recruterons donc que 3 intervenants extérieurs et utiliserons au maximum les compétences des agents communaux travaillant

déjà à l'école. Six activités seront proposées : cuisine, sport et jeux collectifs, loisirs créatifs, découverte de la littérature enfantine, expression corporelle et activités calmes.

Les changements : la coordination sera assurée par la directrice de l'école au lieu de l'Atalante ; les enfants ne choisiront pas les ateliers et resteront regroupés par niveau scolaire. Ils auront la possibilité de fréquenter tous les ateliers. Les enfants de petite section seront affectés à l'activité jeux calmes pendant les 2 premiers trimestres. Cet atelier proposera une activité dirigée différente chaque semaine.

A St Trojan les ateliers péri-scolaires se dérouleront les lundis et vendredis après les cours par séance d'1h30. Les groupes seront constitués d'enfants de mêmes niveaux : les CE ensemble et les CM ensemble. Toujours six activités encadrées par la directrice de l'Atalante, coordinatrice. Création de BD, anglais ludique, jeux de balles, football, expression théâtrale et cuisine pour le lundi ; création de BD, créations manuelles, sports extérieurs, yoga, peinture et détente pour le vendredi seront proposés. Les six activités dureront toute l'année scolaire et les groupes changeront toutes les six semaines.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Première aventure universelle, qui marque la séparation entre préhistoire et histoire, l'écriture est une obligation quotidienne. Marque de sympathie, transmission de savoir, échange de connaissances, inscriptions comptables ou simple liste de courses...du papyrus au sms, l'écriture est existentielle.

Journaux, documentaires, traités, recettes, romans : tous ces supports ont pour mission la connaissance et l'évasion. En ces temps de commémorations, il est bon aussi de se souvenir que les livres sont victimes des dictatures, parce qu'ils luttent contre l'ignorance donc contre l'injustice. Mais que deviendrait l'écriture s'il n'y avait le lecteur ? « Lisez pour vivre. (...)

Je n'aime pas à voir une aussi belle nature que la vôtre, s'abîmer dans

le chagrin et le désœuvrement. Elargissez votre horizon et vous respirerez plus à l'aise. Si vous eussiez vingt ans, je vous dirais de vous embarquer pour faire le tour de monde. Eh bien ! Faites le tour de monde dans votre chambre. » Flaubert, *Correspondance* 1857.

C'est un peu l'ambition de la bibliothèque de notre village : le partage de livres, le partage autour du livre, le partage d'horizons. Vous êtes invités à commencer ce voyage par l'exposition estivale : « l'Aventure des Ecritures » (réalisée par la Bibliothèque Nationale et diffusée par les Archives Départementales) et les autres nouvelles animations pour découvrir le livre autrement et partager les mots. Alors à très bientôt.

Mélina

Naissance chez les élus !

La famille de Jeff Payraud, le plus jeune conseiller de la commune, s'est agrandie. Le petit O'Neil né en janvier 2015. Un adorable nouveau grand villageois.....



Le nombre de professionnels de santé sur la commune s'accroît. Installation de Madame Sylvie Berthé, infirmière DE - Boulevard de la Plage

COMMEMORATIONS PATRIOTIQUES

2015 a été l'année de commémoration du 70ème anniversaire du débarquement et la libération de l'île d'Oléron. Le comité de commémoration de la libération Seudre-Oléron-Chemin de la Mémoire 1940-1945 a souhaité donner un éclat particulier aux cérémonies qui se sont déroulées les 30 avril et 1er mai sur l'île avec en point d'orgue un spectacle historique mettant en scène la reddition des troupes allemandes de l'île d'Oléron, place Gambetta à Saint-Pierre d'Oléron.

A Grand Village, les cérémonies ont eu lieu le 30 avril en présence des personnalités locales et régionales, des représentants des différents

corps de l'armée française, des associations d'anciens combattants et d'enfants de la commune. Parmi les personnalités, notons la présence de l'attaché naval de l'ambassade de Grande-Bretagne à Paris, le capitaine de vaisseau Christopher CLOUGH, invité par le président de l'Union nationale des combattants de l'Amicale des fusiliers marins d'Aquitaine en remerciement de l'intervention du 26 th squadron de la RAF qui en détruisant les champs de mines des Allassins et de la Giraudière a permis aux fusiliers marins de libérer le Petit Village et le Grand Village.

A 12 heures, devant la stèle « Dupin



de Saint Cyr » aux Allassins, le Maire, Patrice Robillard, a rendu hommage devant une assistance nombreuse, aux quatre valeureux fusiliers marins mortellement blessés alors qu'ils participaient à la libération de ce pan de territoire oléronais et dont les noms sont gravés sur cette pierre. Son discours a été suivi de la lecture émouvante d'un poème de Roger BITONNEAU, par les jeunes Pauline et Laura COUSSY.

A 15 heures, une seconde cérémonie à la stèle du 50ème RI, boulevard de la plage, a célébré la mémoire et le courage des hommes du Bataillon Violette et de tous les libérateurs de l'île, morts pour la France.

Un repas officiel a été offert par la municipalité de Grand Village dans la salle polyvalente.

Le 8 Mai 1945 et le 75ème anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 ont été célébrés devant le monument aux morts, place Charles de Gaulle, en comité plus restreint mais dans un recueillement toujours empreint d'émotion.

PIERRE MORLON, décoré du Mérite Fédéral

Le 21 mai dernier, Pierre Morlon, âgé de 96 ans, ancien combattant du 52e bataillon de chasseurs de chars prisonnier de guerre, a reçu la médaille d'or du Mérite Fédéral des mains de J.M Wojciechowski, vice-président départemental mandaté par la fédération nationale des ACPG-CATM.

Cette émouvante cérémonie s'est déroulée à son domicile en présence du député Didier Quentin et des maires de Grand Village et Saint Pierre d'Oléron. Une seconde médaille, la médaille commémorative du 70e anniversaire de la libération d'Oléron, lui a été remise à cette occasion par Patrice Robillard.



LA LUCARNE DU GARDE CHAMPÊTRE



Ces derniers temps, la commune est victime d'une augmentation des abandons ou dépôts d'ordures, déchets, matériaux sur la voie publique. Il est difficile de s'habituer aux scènes d'amoncellement de déchets en tous genres (pneus, machines à laver, sacs jaunes...) au pied des points de tri sélectif, notamment les lendemains de week end. Force est de constater que cela nuit à l'image de la commune et augmente les dépenses de fonctionnement. Si la prévention s'avère inutile, elle se verra contrainte de verbaliser les infractions (amende de 450 euros -article R 633 - du code pénal ; 1500 euros si l'infraction est commise à l'aide d'un véhicule - article R635 - 8 du code pénal).

Code de la route, à partir du 30 juin 2015 :

- les amendes pour le stationnement gênant (trottoir, accotement pour piéton, piste cyclable, arrêt de bus...) passeront de 35€ à 135€
- l'usage du téléphone avec oreillette sera interdit ; obligation du Kit main libre (amende de 135€ et retrait de 3 points).

pour les jeunes, le taux d'alcool passe de 0,5g/l à 0,2g/l.

À la demande des riverains de certains axes de la commune qui se plaignent de la vitesse excessive de quelques automobilistes, les contrôles routiers seront renforcés.

Ces rappels de la loi sont faits à titre préventif, avec l'espoir de ne jamais avoir à verbaliser !

Je vous souhaite un bel été et reste à votre disposition pour toute information complémentaire.



Véhicules communaux

Les contrats de location longue durée (L.L.D) concernant les véhicules de la commune arrivent à expiration.

Après six ans de bons et loyaux services, leur remplacement est prévu d'ici à la fin de l'année.

Il est bon de noter que nous avons obtenu des contrats dont les montants sont sensiblement équivalents aux sommes payées antérieurement avec un véhicule de plus.

Afin d'être plus pratiques et plus efficaces, ont été commandés : un Nissan Cabstar qui remplacera le Renault Master benne, un Renault trafic qui remplacera le Citroën Berlingo, Un Dacia Sandero qui remplacera le Renault Kangoo.

Comme vous avez dû le remarquer et afin de nous conformer aux règles en vigueur, a été fait l'acquisition (toujours en L.L.D) d'un Dacia Duster exclusivement réservé à la police rurale.

La Plage

Navette Estivale

La précédente étant arrivée à échéance, une nouvelle convention d'une durée d'un an a été signée avec la SARL Cagouille- express pour l'exploitation de la navette qui fait la liaison Azureva -centre ville - camping Club les Pins - plage de la Giraudière. Il a été décidé de continuer à proposer ce service aux estivants pour tenir compte du nombre limité de places de stationnement et proposer un déplacement alternatif à la voiture. Le coût de ce ser-

vice, pour la commune, s'élève à 16 170 euros.

La mise en place de la navette sera effective le 12 juillet.

Tarifs :

Billet unique : 1,50€, gratuit pour les moins de 4 ans. 1 carnet de 10 allers/retours : 10€. 1 carnet de 20 allers/retours : 15€. Points de vente : office de tourisme de Le Grand Village Plage, camping Les Pins, Village Vacances Azureva ou directement auprès du conducteur de la navette.



Tous les jours entre 13h30 et 19h30 du 12 juillet au 29 août 2015.

La Giraudière



La plage se prépare lentement, peut-être trop lentement, à accueillir les estivants. Rappelons que la gestion du site et les travaux d'entretien incombent entièrement à l'ONF. Les services municipaux ne peuvent pas intervenir sinon à la demande de l'ONF.

Du fait de la diminution importante du soutien financier du Conseil Départemental, le débroussaillage des sentiers pédestres, des pistes cavalières, des aires de pique-nique, l'entretien des poubelles et des sanitaires seront seulement réalisées. Toutes les opérations de

repose de clôtures et de renouvellement de plots en bois ont été annulées. La vidange de la cuve des sanitaires incombera à la commune (10.000 € !).

Ces travaux d'entretien en forêt domaniale seront subventionnés par la commune à hauteur de 6.700 euros et 4.400 euros par le Conseil Départemental.

Les services municipaux ont procédé, fin juin, au balisage de la plage ; chaque activité nautique possède sa propre zone, cela afin de rationaliser l'occupation des espaces et améliorer la sécurité des estivants.

Sentiers sauvages

Dans son numéro de mai 2015 la revue Terre Sauvage a retenu parmi les quatre plus beaux sentiers de randonnée en Charente-Maritime celui qui part du Port des Salines pour faire une longue boucle à travers la forêt domaniale avant de revenir à l'écomusée. Balade de 3 heures pour découvrir l'univers du sel, la faune et la flore du marais salant et de la forêt. Et pour les plus courageux prêts à faire un petit détour, les vagues de l'océan !

Pavillon bleu



Le Pavillon bleu, cette année, fête ses 30 ans d'existence en France.

166 communes sont labellisées dont 10 en Charente-Maritime parmi lesquelles figure Grand Village. Quatre communes sont lauréates sur l'île d'Oléron.

Le Pavillon bleu valorise l'engagement communal dans le respect de critères spécifiques en matière de gestion des déchets, de l'eau et d'éducation à l'environnement. Il témoigne de la volonté des élus à promouvoir un développement touristique durable sur le territoire... avec le concours de l'ONF en charge de l'entretien du site.

13 Juillet, sport your nature

Pour fêter ses 50 ans l'UCPA organise une tournée événementielle sur une dizaine de stations balnéaires du littoral atlantique et méditerranéen durant le mois de juillet. Grand Village a été choisi comme station d'accueil de cette manifestation pour la côte centre-atlantique. Elle se déroulera sur la

plage de la giraudière le lundi 13 juillet

Au programme : paddle géant, trampolines, slackline, beach volley, piste de skimboard gonflable... et DJ. Toutes les activités proposées sont gratuites et ouvertes à tous, jeunes à partir de 6 ans, ados et familles.

Animations

Big Board Party

Cette année la Big Board Party a innové en associant le surf (planche à vague !) et le skate (planche à roulettes !). L'événement a eu lieu le week end du 26 et 27 juin. Une compétition de surf à la plage de Grand Village, le samedi après midi de 14h à 17h a été organisée par l'école de surf Kabanassurf en partenariat avec les autres écoles de surf de l'île. Deux catégories de surfeurs au programme : le surf new school et le surf old school ! A suivi le traditionnel concert gratuit en soirée à la Maison Paysanne (organisé par l'association La Muse Dune), et la compétition de skate a eu lieu le dimanche de 12h à 17h, sur le réputé skate parc de Chéray (organisée

par l'association Gangof-greenwood). Un classement général sur les deux disciplines a été établi pour désigner le « Roi de la Glisse » de l'île d'Oléron !

Le surf et le skate sont très pratiqués par les jeunes de l'île (quelques moins jeunes aussi !). Il nous a paru évident d'associer les deux événements afin de rassembler les passionnés qui pratiquent les deux sports dans les communes de la région et de plus loin aussi, et de créer une rencontre sportive entre les jeunes du nord et du sud de l'île et d'ailleurs. Cette unification permettra de dynamiser l'image de deux sports et d'en faire une promo-



tion à plus grande échelle, bénéfique pour l'image de la commune de Grand Village et de ses voisines sur le long terme.

Cette année, la Big Board Party s'inscrit dans le calendrier de la Summer Glisse initiée par la CDC. Nous souhaitons vivement remercier nos partenaires pour leur soutien sans faille : la mairie de Grand Village et toute son équipe, le Pays Marennes Oléron, La Communauté de Communes, les commerçants de Grand Village et les surf shops pour les cadeaux !



Repas des aînés

Les élus ont accueilli les aînés, comme la tradition le commande, pour un repas et un après midi dansant, dans la salle polyvalente. Un nombre stable de Grand Villageois (120) étaient présents au rendez-

vous fixé par l'équipe municipale le samedi 17 janvier 2015.

Le repas toujours aussi délicieux et innovant, concocté par Olivier Poitou, accompagné de Stéphane Gaudron, a fait l'unanimité dans le très bon...Des petits présents chocolatisés offerts aux convives, ont

été, semble-t-il, appréciés de tous.

Enfin l'orchestre Jacky Louis une fois encore a su rythmer cette sympathique journée.

Salon des Chefs

Ce salon devient peu à peu l'événement incontournable des professionnels de la filière restauration. Ce salon est avant tout un lieu d'échanges ; il s'est déroulé le 15 avril 2015 dans la salle polyvalente de la commune, avec l'objectif de mettre en avant toutes les nouveautés présentées aux professionnels de la restauration, qu'elles soient collectives, gastronomiques ou rapides.

Festival ukulélé

Pour cette première édition du festival ukulélé, la commune de Grand Village a été le partenaire privilégié de l'association Ousk (Oléron ukulélé klub) organisatrice de l'événement.

Le samedi 9 mai a été une journée marathon pour le public.

Commencée à 14h30, elle s'est terminée à 1h30 du matin : des ateliers d'initiation dans le site de la Maison paysanne, une master class animée par les artistes du festival, une scène ouverte à nouveau à la Maison paysanne, puis 4 formations se sont succédé : Manyl, Les

poupées Gonflées, Coco Bay (groupe bien connu des grand villageois pour son swing des îles) et le Street Orchestra Ukulélé qui a fait danser le public.

Le festival s'est prolongé le lendemain sur la commune du Château au milieu des cabanes du port.



XXIIème Trophée Terre



Pour sa 22ème édition, le Trophée terre a rassemblé plus de 500 participants qui ont pu concourir lors d'épreuves alliant la pratique de près de 10 sports et la découverte des plus beaux paysages et monuments de Poitou-Charentes, dont le marais poitevin, l'île d'Oléron, la forêt de la Coubre.

La journée du 29 avril s'est déroulée sur l'île d'Oléron dont une partie sur Grand Village (forêt et plage). Les participants ont pu admirer la beauté du paysage et s'affronter sur terre en Run & Bike ainsi qu'à travers un trail fléché.

Nous tenions à vous faire part des remerciements des organisateurs :

« Obtenir les autorisations et le soutien des mairies sont des choses essentielles et fondamentales pour notre événement. Il en va de la pérennité du Trophée Terre ».

Vie associative

Foyer rural

Comme tous les ans, l'approche de la saison estivale entraîne la mise en veilleuse des activités du Foyer Rural et achève ainsi la saison 2014/2015.

Toutes les activités ont donné beaucoup de plaisir et de satisfaction à tous les membres de l'association.

Pour clôturer en beauté, il nous reste à réussir nos deux dernières manifestations que sont les ECLADES du 13 Juillet et du 12 Août. Ces deux manifestations seront organisées au Port des Salines ; elles sont un apport précieux à la gestion financière de notre association.

La saison 2015 / 2016 repartira sur les mêmes bases que celle que nous



venons de passer, avec un début des activités en semaine 37.

Deux événements importants vont marquer cette saison 2015/2016.

D'abord la mise en place de notre SITE sur internet. Vous pourrez ainsi consulter depuis chez vous la vie de notre Foyer Rural en vous adressant à :

www.foyerrurallegrandvillageplage.fr

Ensuite, et c'est un événement majeur, notre Foyer Rural va organiser entre le 11 et 16 Mai 2016 :

l'anniversaire des soixante-dix ans d'existence des Foyers Ruraux en France, le congrès national des Foyers Ruraux de France et d'outre mer, l'Assemblée Générale des Foyers Ruraux de France et d'outre mer. Les Foyers Ruraux en France et outre mer, c'est quoi ?

3.800 structures pour toutes les régions - 300.000 adhérents pour toute la France.

Nous avons relevé le défi... Quel challenge pour Oléron et Le Grand Village Plage en particulier !

Nous vous tiendrons informés dans le prochain Grain de Sel.

Traditions et folklore : les Déjhouques

Chaque année, le public peut découvrir ou redécouvrir lors de nos kermesses ou nos différentes prestations, sur Grand Village Plage ou ses alentours, les musiques et danses traditionnelles. Venez nous retrouver lors des kermesses : celle du 18 juillet où vous pourrez également découvrir une exposition de vieilles voitures, puis les 25 juillet et 14 août. Nous animerons également trois ateliers créatifs les 15, 27 juillet et 26 août dans les jardins de la Maison paysanne. Mais n'hésitez

pas à vous avancer vers le Port des Salines pour découvrir le groupe dans un défilé de mode façon Karl Lagerfeld commenté par Bilout les 22 juillet et 12 août à partir de 17h.

L'année 2015 sera marquée par notre participation à la 52ème Européade du folklore qui se déroulera en Suède. Soutenus par la commune de Grand Village et d'autres communes de l'île d'Oléron, nous partirons début août représenter les couleurs d'Oléron. Venez nous aider ou nous rejoindre : Les habitués connaissent bien notre équipe de bénévoles. Ceux-ci seraient très heureux si vous pouviez vous joindre à eux pour les aider dans la



Club de l'amitié

Le Club a repris ses activités le 8 janvier 2015. L'assemblée générale a eu lieu le 5 février avec renouvellement du bureau. Anne Marie Blanchard a été élue trésorière en remplacement d'Annick Limouzin qui devient trésorière-adjointe.

Février 1975... février 2015, 40 ans que le Club réunit ses adhérents. Il fut créé par Denise Vranken, qui nous a fait la joie d'être présente le jeudi 19 mars pour fêter cet événement. Catherine Bazin et Marie Claude Ragusa, élues et représentantes de la commune, assistaient à cet heureux anniversaire. A la suite du goûter, des bouquets ont été offerts à Mesdames Vranken et Robin (pour une présidence longue de...15 ans!)

Plusieurs repas/jeux furent organisés durant l'année.

Le Club fermera le 9 juillet et reprendra le jeudi 3 septembre 2015 à 14 heures.

La bonne humeur et l'amitié étant de mise au club, venez nous retrouver, si vous aimez les jeux de cartes, de scrabble, de triomino...

mesure de vos moyens et disponibilités. Mais surtout, pour découvrir les traditions, les costumes, danses et musiques anciennes, nous vous invitons, quel que soit votre niveau ou votre âge, à nos répétitions les vendredis de 20h30 à 22 heures à la salle des fêtes de Grand Village. Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues ! Pour nous contacter : Maryline Chauvin (Tél : 05 46 47 42 89) E-mail : marylinechauvin.58@orange.fr Site : <http://www.lesdejhouques.fr>



Atelec

L'assemblée générale de l'ATELEC Marenes Oléron s'est déroulée le jeudi 11 juin à la salle municipale de Grand-Village, en présence de Monsieur ROBILLARD, maire de la commune, d'élus, de bénévoles, d'apprenants et de partenaires.

Madame la Présidente, Francette ROUGIER, a présenté le rapport moral de l'année 2014, les actions menées, les résultats obtenus, sans oublier de rappeler les 20 ans de l'ATELEC, fêtés

le 20 novembre.

Engagée à la fois sur le plan scolaire et la formation des adultes, l'ATELEC s'adapte en permanence à l'évolution du monde de la formation pour apprendre ou réapprendre les savoirs de base, pour accompagner les demandeurs d'emploi dans leur parcours professionnel, pour dynamiser, encourager, développer la curiosité et le sens de l'observation des stagiaires. Les cinq membres du personnel et la trentaine de bénévoles bénéficient de matériel et outils pédagogiques adap-

tés pour y parvenir. Merci à la fondation « Sillon solidaire » et au « Lion's club » qui ont permis de renouveler le parc informatique d'un de nos sites. Monsieur GARNIER, trésorier, a présenté le rapport financier qui montre une trésorerie saine. L'occasion de remercier chaleureusement les collectivités et les partenaires pour l'aide qu'ils apportent et qui permet à l'ATELEC de tenir ce rôle essentiel pour une meilleure citoyenneté.

Vie associative

Clef 17



Nous avons le projet de créer une association différente qui propose aux familles du Bassin de Marennes-Oléron de découvrir la culture autrement, en allégeant les freins liés aux dépenses. Nous voulions participer au dynamisme de ce village que nous aimons tout en générant des fonds qui permettent l'aboutissement de ce projet. Et nous sommes heureux de vous dire qu'aujourd'hui, nous le pouvons vraiment. Notre bénévolat porte ses fruits : la bourse aux jouets, la zumba party et la brocante sont désormais des moments forts de notre association. Moments forts et bénéfiques puisque notre prochaine destination est le Puy du Fou, sortie prévue les 26 et 27 septembre. Nous espérons vraiment que ce week-end consolidera les liens intrafamiliaux, apportera une nouvelle connaissance de l'Histoire et sera source de nouvelles rencontres comme ce fut le cas l'an passé (à Planète Sauvage). Ces bénéfiques nous permettent également de soutenir financièrement les projets pédagogiques du collège du Château, où sont scolarisés nos adolescents. Parce qu'il nous est important de trouver de nouveaux fonds tout en répondant aux besoins de la population, nous organisons notre première Bourse de Rentrée (vêtements adultes et enfants, activités extrascolaires) le 20 septembre. Un grand merci aux élus locaux, aux employés municipaux et à toutes les mains qui se tendent pour nous accompagner dans cette prenante et belle aventure, que vous pouvez désormais retrouver sur Facebook.

Association des Parents d'Elèves « Les écoliers du bout de l'île »

L'APE a pour but la promotion de l'action éducative sur les communes de Grand Village Plage et de Saint-

L'Association l'Atalante

L'Atalante a 36 ans ; elle est installée sur le site de Lannelongue depuis 2009. Cette situation au bord de la plage est un privilège !

Association loi 1901, elle accueille les enfants de 3 à 11 ans - les mercredis après midi et les vacances scolaires. Elle est également chargée du périscolaire à St Trojan Les Bains et intervient dans les écoles du Château d'Oléron, de Grand Village Plage et de Saint Trojan pour les activités péri-éducatives.

Activités estivales :

Un été musical attend les enfants. Ils seront sensibilisés aux rythmes et couleurs sonores grâce à l'intervention d'E.Bargain, musicothérapeute. Cet échange se finalisera par un grand spectacle.

Le sport sera aussi au rendez-vous ; baignades, jeux extérieurs, activités en tous genres et... des surprises !

Trois séjours seront proposés :

Trojan-les-Bains grâce à : l'implication des parents concernant la vie des enfants dans les écoles des deux communes, le soutien de projets proposés par les enseignants, la réalisation de divers projets (culturels, sportifs et ludiques...).

Sur l'ensemble de l'année scolaire, nous avons organisé plusieurs manifestations pour assurer le financement de ces projets et participé à d'autres : tenue d'un stand lors de la bourse aux jouets organisée par l'association Clef17 à Grand Village (16 novembre), vente de sapins de Noël (6 décembre), tenue d'un stand lors du Marché de Noël organisé par l'association Electron Libre à Saint-Trojan-les-Bains (7 décembre), organisation d'une brocante à la demande de l'union des commerçants de Saint-Trojan-les-Bains (8 mars), organisation d'un tournoi de belote avec l'aide de l'association du Foyer Rural de Grand Village Plage (27 février), tenue d'un stand de vente de gâteaux lors de la brocante de Pâques de Grand Village Plage organisée par l'association Clef17 (5 avril), organisation d'une vente de torchons avec impression des dessins de tous les élèves du RPI (avril).

Toutes ces actions nous permettent de pouvoir financer : une sortie au cinéma pour les élèves des classes de la maternelle au CP (189€), les cadeaux de fin d'année pour les classes de la maternelle au CP (510€85), une participation de 1020€ au voyage en classe



- Pour les Z'aventuriers (5 à 7 ans) : mini camp sous la tente du 15 au 17 juillet, au camping « St Tro Park ». Balades en P'tit train, baignade à la plage et à la piscine, veillée extraordinaire avec l'association La Renarde.

- Pour les Yaka s'amuser (8 à 11 ans) : séjour-aventure du 20 au 24 juillet, sous tente à la base nautique de Mexico Loisirs à Commensacq (Landes). Au programme : VTT, canoë et un défi mexicain ! Un second séjour Aqua'venture (8 à 11 ans) est prévu du 10 au 14 août, à la base de loisirs de Vouneuil sur Vienne avec voile, stand up paddle, canoë et baignade.

Pour tous renseignements (inscriptions, horaires) :

Atalante

30 avenue du Débarquement
17370 Saint Trojan-les-Bains
Tel : 05 46 76 57 06

mail : atalante.association@wanadoo.fr

de neige des élèves de CM1 / CM2, une participation de 100 Euros au spectacle de Noël organisé par le comité des fêtes de Saint-Trojan-les-Bains, la sortie de fin d'année scolaire sur l'île d'Aix pour tous les enfants, l'achat d'un dictionnaire pour les élèves passant du CP au CE1, l'achat d'une calculatrice pour les élèves passant du CM2 à la 6ème.

Le dernier temps fort de cette année scolaire a été la fête de l'école du RPI organisée en collaboration avec les enseignants le vendredi 26 Juin.

Ces activités reposent sur l'énergie, la bonne humeur et la sympathie de l'équipe en place, l'investissement ponctuel de parents ou habitants de nos 2 communes.

Nous remercions les 2 mairies pour leur soutien tout au long de l'année (mise à disposition des salles communales, subvention, etc...)

Nous espérons pouvoir continuer à apporter notre soutien aux enseignants et permettre à nos enfants d'échanger et se rencontrer.

Nous comptons sur la participation d'un maximum de parents lors de la prochaine assemblée générale de septembre 2015 pour aider à améliorer les actions et partager de nouvelles idées. Nous en profiterons pour élire le nouveau bureau.

Nous vous souhaitons une bonne fin d'année scolaire et de bonnes vacances d'été.

Le bureau.

UN PIANO DANS LA PINEDE

3^{EME} JAZZ
FESTIVAL



CONCERTS GRATUITS
SUR LE SITE DE LA
MAISON PAYSANNE
LE GRAND VILLAGE PLAGE
17-18-19
AOÛT 2015

UN PIANO DANS LA PINEDE - piano Stride

Après les succès de 2013 et 2014, les festivaliers amateurs de jazz et passionnés de Stride vont à nouveau « se délecter » d'une programmation exceptionnelle pour cette troisième édition.

Ce festival gratuit, volonté réfléchie de l'équipe municipale sensible au partage de la culture, aura lieu les 17, 18 et 19 août 2015 dans le site de la Maison Paysanne (concerts transférés dans la salle polyvalente en cas d'intempéries).

• Le 17 août :

Lors de ce premier concert, le TRIO FOR SWING - formation de renom avec Jacques SCHNECK au piano, Enzo MUCCI à la contrebasse et Christophe DAVOT au chant et à la guitare - rendra hommage à Nat King Cole.

• Le 18 août :

Deux géants du Stride viendront se produire sur 2 pianos à queue Steinway. Le français Louis MAZETIER (Prix Sidney Bechet du meilleur musicien de Jazz traditionnel en 1992) et l'américain Jeff BARNHART qui a enregistré à la fois comme pianiste et chanteur plus de 100 albums. Une soirée magnifique et une première en France puisqu'ils ne se sont produits ensemble qu'aux Etats-Unis.

• Le 19 août :

Une autre formation unique viendra clôturer ce festival : SUPER SWING PROJECT (quatuor avec Louis MAZETIER- piano, Daniel BARDA- trombone, Charles PREVOST- washboard et Jérôme ETCHEBERRY- trompette) La réussite des précédentes années

contribue à faire du festival un rendez-vous incontournable pour les amateurs de jazz et tous les mélomanes .

Parmi les partenaires nouveaux venus, le Conseil Départemental, qui par sa participation financière offre une vraie reconnaissance de l'évènement. Azureva, Le Camping Club Les Pins de Grand Village, continuent leur indéfectible soutien. La boutique Gillardeau, la société Agressive, l'agence Delille, le Garage Volkswagen de Marennes, les sculpteurs Marc Louvel et Lionel Sestia, la Manade aux oliviers participent également à la réussite du festival, tout comme Le Foyer rural et les Déjhouqués, qui oeuvrent toujours aussi efficacement à nos côtés.



Louis MAZETIER

Jeff BARNHART

LES LUNDIS DE LA MAISON PAYSANNE

Du rythme, de la diversité dans les styles musicaux et.... du talent !

Les concerts gratuits des mois de juillet et août continuent leur parcours à succès.

La saison débutera le 20 juillet avec le groupe ABBEY ROAD, qui interprétera les plus grands succès des Beatles avec une fougue et un tonus incroyables. Quatre garçons bien dans le vent... une soirée inoubliable et pleine de nostalgie, à prévoir !

27 juillet, le groupe OPA TSUPA récidive à Grand Village, cette fois-ci en juillet. Leur musique est à la fois influencée par le swing des années 30 et la chanson humoristique et légère. Sur scène, les 5 musiciens évoluent dans une atmosphère burlesque et décalée et font preuve d'une grande maîtrise instrumentale. L'année dernière, le public était parti enchanté. Soirée rires et gaieté assurée !

3 août : le groupe ZAGO

Ils sont bien de retour, pour le plaisir de tous.

C'est un père, ses deux fils et leur cousin, tous musiciens multi-instrumentistes et chanteurs fantaisistes réunis pour un show assez proche du délire musical : adaptation de B.O ou séries TV et thèmes originaux. Zago fait de chacun de ses rendez-vous un grand moment de fête.

10 août : Les Zépïcouriens (groupe subventionné par le Conseil Départemental)

Ce groupe composé de 8 musiciens est un regroupement de copains de longue date. Tous issus de la mouvance folk des années 70. Il propose musiques et chansons plus ou moins traditionnelles de la région du Québec, de Louisiane,... des adaptations, des reprises, des pastiches, des compositions et des improvisations relevées d'un soupçon de musique celtique.

...Au final : une heure ½ de bonne humeur.

Calendrier culturel estival

Pour un programme détaillé des manifestations et événements culturels se référer au dépliant disponible en mairie ou à l'office du tourisme.

Des nouveautés dans la programmation. De la dune... aux salines Balade grand villageoise.

22 juillet et 12 août, deux journées qui permettront de découvrir ou aimer davantage notre village.

A 11h : Evariste aux bains de mer, spectacle de Bilout, sur la plage de la Giraudière .

A 14h : visite guidée des dunes, par l'association La Renarde. Rendez-vous parking de la Giraudière

A 15h15 : atelier ukulélé avec un musicien professionnel. Site de la Maison paysanne

A 17h - 18h : défilé de mode... façon Karl Lagerfeld avec Bilout. Port des Salines.



INFORMATIONS PRATIQUES



Office de tourisme

Zac des Grandes Landes, à côté de l'agence postale communale
Tel : 05 46 85 65 23

Horaires d'ouverture :

Juillet et août : du lundi au samedi 9h30 à 13h et 14h à 19h, dimanche 9h30 à 13h

Avril à juin et les 3 premières semaines de septembre : du lundi au samedi 9h30 à 12h30 et 14h30 à 18h, dimanche lors des vacances et week end de pont : 10h à 12h30

Octobre à mars : du lundi au vendredi de 10h à 12h30 et 14h30 à 17h30

Agence Postale Communale

Tel 05 46 75 94 36

Hors saison : lundi 10h à 12h, du mardi au vendredi 8h45 à 12h45, samedi 10h à 12h

Juillet et août : du lundi au vendredi 8h45 à 12h45, samedi 10h à 12h

Bibliothèque

Tel 05 46 47 45 19

Hors saison : mercredi 14h à 18h, vendredi 14h à 17h

Juillet et août : lundi 10h à 12h, vendredi 14h à 18h

Voir les animations bibliothèque sur le calendrier culturel. Exposition sur l'écriture durant l'été.

Canicule

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de la mairie pour bénéficier d'une aide en cas de canicule.

Consignes :

. Je ne sors pas aux heures les plus chaudes

. Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé

. Je bois environ 1,5 litre d'eau par jour

. Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur

. Je mange normalement (soupe, fruits, pain, légumes)

. Je ne consomme pas d'alcool

. Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Audiences de conciliation

Les audiences sont tenues par M. Christian CHAUVIN - conciliateur de

Mairie

La Mairie est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30, excepté le mardi après midi - la mairie est fermée au public.

Permanences des élus :

M. le Maire - Patrice ROBILLARD - sur rendez-vous le Jeudi de 9h à 12h

1er adjoint - Luc DAUGUET Urbanisme - sur rendez-vous de 14h30 à 17h le jeudi

2ème adjoint - Catherine BAZIN - Tourisme, vie culturelle, vie associative, communication et relations extérieures - le lundi de 10h à 12h

3ème adjoint - Jacky BARCAT - Voirie, espaces verts, infrastructures communales, marché, vie scolaire - Sur rendez-vous le jeudi de 14h à 16h

4ème adjoint - Bénédicte PARAIRE - Affaires sociales, finances - Sur rendez-vous le mardi de 9h à 12h

justice - Tel : 07 86 62 09 09

Courriel : conciliateur.chauvin@orange.fr

Permanences 2 fois par mois au Château d'Oléron à la mairie : 05 46 76 53 00

Permanences 2 fois par mois à St Pierre d'Oléron à la mairie : 05 46 47 02 83

Permanence 1 fois par mois à Marennes à la MIS rue Dubois Meynardie : 05 79 86 01 50

Soucis canins...



canins.

Un rappel de civisme pour les propriétaires de chiens. Il serait souhaitable pour la propreté du village, pour le bien-être de tous et comme l'exige la loi, de penser au ramassage des déjections de nos amis

Infos Chapelle Saint Joseph

Horaire des messes d'été : à 9h00 du dimanche 12 juillet au dimanche 23 août.

Le journal paroissial est à votre disposition à la mairie.

Les Laudes sont chantées tous les vendredis (jusqu'au 27 novembre) à 10h00. Le jeudi 20 août aura lieu le pèlerinage à l'Île Madame. (voir information dans l'édito du journal paroissial de juillet-août)

PORTES OUVERTES DE LA CHAPELLE TOUTE LA JOURNÉE LE SAMEDI 15 AOÛT

Pour tous renseignements, s'adresser à Jean-Paul QUINTON 9 bis boulevard de la Plage 06.82.77.20.28.

Reprise de la liaison maritime île d'Oléron-La Rochelle

Après la traditionnelle pause hivernale, la liaison maritime île d'Oléron - La Rochelle a redémarré depuis le samedi 11 avril 2015.

La traversée permet de relier en 50mn l'île d'Oléron (Boyardville) à la Rochelle (ponton médiathèque, à côté du vieux port et à 10 mn à pied de la gare).

Le service est assuré d'avril à fin septembre et pendant les vacances de la Toussaint, avec 2 à 4 allers-retours par jour de fonctionnement.

En 2015, le Pass IO évolue :

Le Pass IO est une carte d'abonnement nominative qui permet de bénéficier de tarifs réduits ; il est particulièrement adapté pour les utilisateurs réguliers de la navette maritime.

Nouveauté 2015, le Pass IO permet de bénéficier de tarifs préférentiels toute l'année, en haute saison comme en moyenne saison :- 30% sur les tarifs individuels.

Comme l'an passé, la liaison maritime propose également des tarifs réduits pour les familles et pour les groupes.

Plus d'informations : www.oleron-larochelle.com Tel : 05 46 47 05 10

Directeur de la publication : Patrice Robillard - Comité de rédaction : Catherine Bazin - Luc Dauguet - Jacky Barcat

COORDONNÉES DE LA MAIRIE : 3 Boulevard de la plage - 17370 Grand Village-Plage • Tel. : 05 46 47 50 18

• Fax. : 05 46 47 42 17 • Courriel : legrandvillageplage@mairie17.com • Site : www.legrandvillageplage.fr

Création-réalisation : Média Publicité Conseil - ZAC la Claircière - 17310 St Pierre d'Oléron - 05 46 76 11 98

Imprimé sur papier de la gamme environnementale labellisé PEFC - Nous remercions les annonceurs pour leur soutien.